



LE CAMPUS NUMERIQUE IN THE ALPS

CHARTRE QUALITE

Le 22 septembre 2022

1. Missions du Campus Numérique in the Alps

Le Campus Numérique in the Alps est un organisme de formation certifié Qualiopi pour ses actions de formations depuis le 17 mars 2021 sur la base du [Référentiel National Qualité Unique](#).

Le Campus Numérique in the Alps est une société coopérative d'intérêt collectif impulsée par la French Tech in the Alps et le CNAM Auvergne Rhône-Alpes avec 4 sites d'implantation sur le sillon alpin : Annecy, Chambéry, Grenoble, Valence. Le Campus Numérique in the Alps forme des personnes issues de toutes les diversités aux métiers du numérique et de la data.

2. Cadre légal et règlementaire de la qualité de la formation

La loi n°2018-771 du 05 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, complétée par les Décrets n°2019-564 et n°2019-565, instaure un Référentiel National Qualité Unique de certification des organismes de formation.

La qualité des actions de formation s'apprécie selon les 7 critères définis dans ce référentiel :

1. Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations
3. L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
5. La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
6. L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
7. Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations

3. Nos engagements qualité

Le Campus Numérique in the Alps a défini ses engagements dans une Charte Qualité signée et respectée par tous les membres de l'équipe pédagogique et administrative.

1. Identifier les besoins des clients et des bénéficiaires et les accompagner dans la définition du plan de formation le plus adapté

2. Adapter les dispositifs d'accueil, les modalités pédagogiques et d'encadrement aux besoins des clients et des stagiaires
3. Concevoir un programme de formation en cohérence avec le modèle pédagogique du Campus (pédagogie expérientielle et par projet)
4. Recruter les intervenants professionnels sur la base de leurs compétences techniques et de leurs savoir-faire pédagogiques
5. Assurer la formation et la qualification des formateurs à la pédagogie expérientielle et à l'approche par compétences
6. Informer sans délais le public sur l'offre de formation, les conditions d'accès et les indicateurs de résultats des formations
7. Mesurer la qualité des prestations auprès des parties intéressées et mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue des contenus et modalités pédagogiques
8. Procéder à une veille réglementaire, pédagogique et sectorielle afin d'adapter les contenus et modalités pédagogiques et proposer des formations en adéquation avec les attentes du secteur
9. Consulter les entreprises partenaires sur les contenus pédagogiques proposés et récolter les attentes de l'écosystème pour la définition de l'offre de formation et l'actualisation des compétences visées
10. Proposer aux personnes en situation de handicap des solutions permettant de les accueillir, les former et les accompagner de façon optimale.

Raphaël LOYET
Directeur

Le Campus Numérique in the Alps

